

FPG d'obligations canadiennes ivari – TS/TS2 et FPG d'obligations canadiennes ivari (catégorie 2) – TS/TS2 Les données sont au 31 décembre 2022

APERÇU DU FONDS

L'option des frais d'acquisition reportés (FAR) n'est plus offerte depuis le 1^{er} juin 2023. Si vous avez souscrit des parts d'un Fonds de placement garanti T-*Sécurité* ou d'un Fonds de placement garanti T-*Sécurité*² au titre de cette option avant cette date, votre barème FAR continuera à s'appliquer, tel qu'il est décrit dans le présent document.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds	Valeur totale (en milliers)	Gestionnaire de portefeuille	Taux de rotation du portefeuille	Dépôt initial minimum
10 mai 2013	711 \$	Corporation Fiera Capital	45,49 %	TS: Ces fonds ne sont pas disponibles pour les nouvelles souscriptions ou les dépôts supplémentaires. TS2: Ces fonds ne sont pas disponibles pour les nouvelles souscriptions. Les dépôts supplémentaires ne sont pas permis depuis le 3 mars 2020. TS/TS2: Les dépôts en vigueur ou nouveaux par prélèvement automatique (PPA) ne sont pas permis depuis le 3 mars 2020.

	Contrats et codes de fonds						
		T- <i>Sécurité</i> 97		T- <i>Sécurité</i> 99		T- <i>Sécurité</i> ²	
Noms des Fonds Option de garantie (100/100)	T- <i>Sécurité</i> 94	FAR	Sans frais d'acquisition	FAR	Sans frais d'acquisition	FAR	Sans frais d'acquisition
FPG d'obligations canadiennes ivari – TS/TS2				TLC300	TLC301	TLC416	TLC516
FPG d'obligations canadiennes ivari (catégorie 2) – TS/TS2	TLC153	TLC118	TLC122				

Noms des Fonds Option de garantie (100/100)	Ratio des frais de gestion (RFG) – estimatif	Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
FPG d'obligations canadiennes ivari – TS/TS2	3,76 %	9,17 \$	76 276
FPG d'obligations canadiennes ivari (catégorie 2) – TS/TS2	2,79 %	10,09 \$	1 256

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des obligations canadiennes à échéances variées et dans des titres à court terme. Ses placements sont axés sur des obligations de première qualité émises par des sociétés et des gouvernements.

Les 10 principaux placements du Fonds au 31 décembre 2022

Province du Québec, 3,500 %, 1er décembre 2048 Obligations de l'État canadien, 1,000 %, 1er juin 2027 CARDS II Trust, 3,127 %, 15 novembre 2024 Co-operators Financial Services Ltd., 3,327 %, 13 mai 2030 Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 3,179 %,	5,66 % 4,93 % 4,34 % 3,65 %
12 janvier 2026	3,63 %
Obligations de l'État canadien, 1,750 %, 1er décembre 2053	3,35 %
CU Inc., 4,773 %, 14 septembre 2052	3,05 %
Rogers Communications Inc., 5,250 %, 15 avril 2052	3,05 %
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 3,656 %,	
12 juillet 2025	2,94 %
Institutional Mortgage Securities Canada Inc., 4,240 %,	
12 octobre 2023	2,80 %

Nombre total de placements : 54

Total

Répartition des placements au 31 décembre 2022



QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds (catégorie initiale et/ou autre catégorie) au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du du Fonds (catégorie initiale et/ou autre catégorie) n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds (catégorie initiale) effectué le 10 mai 2013 s'élèverait aujourd'hui à 916,65 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de -0,90 %.

37,41 %

Rendements annuels (au 31 décembre)



- FPG d'obligations canadiennes ivari FPG imaxx 75/100 (rendement d'une autre catégorie du Fonds)
- FPG d'obligations canadiennes ivari (catégorie initiale fonds)

Le graphique montre le rendement du Fonds (catégorie initiale et/ou autre catégorie) au cours de chacune des 10 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 3 années et à la baisse pendant 7 années. Aux fins d'illustration. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À OUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen terme, qui cherchent un revenu et une certaine plus-value et qui sont prêts à accepter une variation faible de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

1. Frais d'acquisition

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour vendre des parts du Fonds.

	Contrat de fonds distincts					
Retrait des parts :	T- <i>Sécurité</i> 94 - FAR	T- <i>Sécurité</i> 97 - FAR	T- <i>Sécurité</i> 99 - FAR	T- <i>Sécurité</i> ² - FAR		
	Frais d'acquisition reportés (FAR) [comme pourcentage du montant du dépôt]					
1 ^{re} année suivant le dépôt	5,0 %	6,0 %	6,0 %	6,0 %		
2º année suivant le dépôt	4,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %		
3º année suivant le dépôt	3,0 %	4,0 %	4,0 %	4,0 %		
4 ^e année suivant le dépôt	2,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %		
5º année suivant le dépôt	1,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %		
6º année suivant le dépôt	0,0 %	1,0 %	1,0 %	1,0 %		
7º année suivant le dépôt		0,0 %	0,0 %	0,0 %		

Pour les contrats T-Sécurité 97, T-Sécurité 99 et T-Sécurité sans frais d'acquisition : 1 % du montant du dépôt s'il y a rachat dans les 90 jours.

L'option des frais d'acquisition reportés (FAR) n'est plus offerte depuis le 1^{er} juin 2023. Si vous avez souscrit des parts d'un Fonds de placement garanti T-*Sécurité* ou d'un Fonds de placement garanti T-*Sécurité* au titre de cette option avant cette date, votre barème FAR continuera à s'appliquer, tel qu'il est décrit dans le présent document.

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Noms des Fonds – Option de garantie (100/100)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du Fonds)
FPG d'obligations canadiennes ivari – TS/TS2	3,76 %
FPG d'obligations canadiennes ivari (catégorie 2) – TS/TS2	2,79 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de transfert entre fonds	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont offerts. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Sans frais d'acquisition à hauteur de 0,8 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés T-*Sécurité* 94 : 0,52 % de la valeur de votre placement chaque année. T-*Sécurité* 97, T-*Sécurité* 99 et T-*Sécurité* 2 : 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision à l'égard des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé au fonds d'origine correspond au montant le moins élevé entre le montant que vous avez transféré et la valeur marchande, en cas de baisse. Le montant remboursé ne vise que la transaction en question et comprend un remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

ivari

C.P. 4241, Station A Toronto (Ontario) M5W 5R3

Sans frais: 1-800-846-5970 Courriel: conversation@ivari.ca

ivari.ca